

C- Organisation paysagère et usages

1 Analyse des éléments paysagers

a) Socle paysager

• A l'échelle géographique

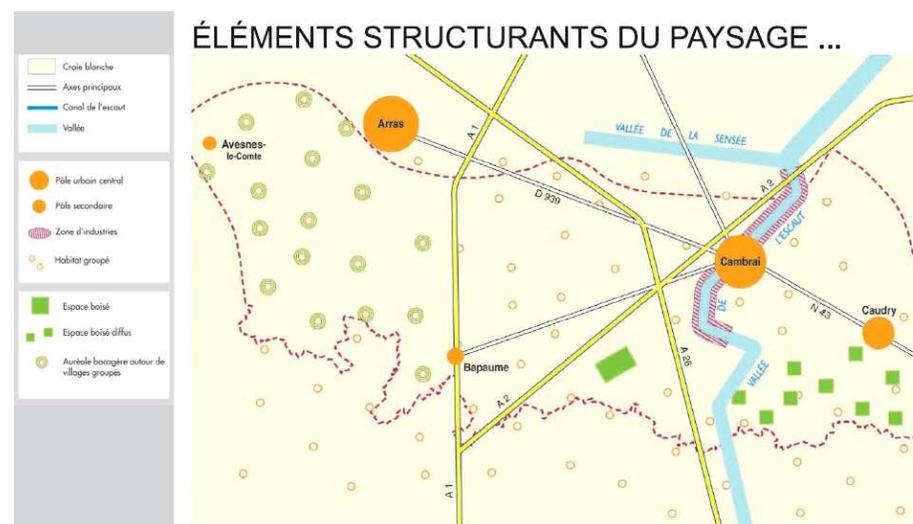
Escaudœuvres appartient à l'entité paysagère du plateau du Cambrésis, plus précisément à la vallée de l'Escaut.

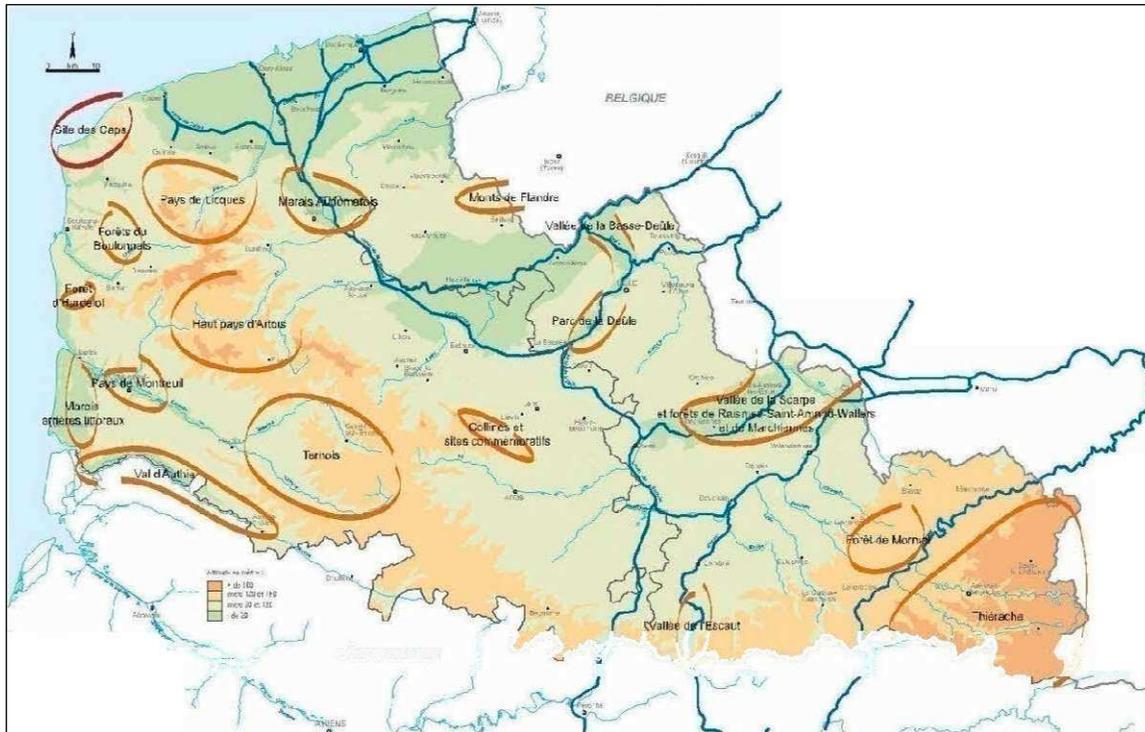
Cette dernière s'étend sur 20 kilomètres de long au nord de Cambrai, jusque la limite régionale.

Il s'agit d'une vallée étroite où villages et espaces agricoles se succèdent avec harmonie. A l'approche de Cambrai et à mesure que la vallée progresse vers le nord, son caractère industriel se développe, entre anciennes usines et activités contemporaines, avec notamment la sucrerie d'Escaudœuvres et ses boisements compensatoires. C'est aussi à partir de Cambrai que la vallée gagne en largeur.



Base de la carte extraite de l'Atlas des Paysages du nord-pas-de-calais





Aménités paysagères :

Source : Atlas des paysages de la région Nord-Pas de Calais.

La commune d'Escaudœuvres est comprise dans le site et paysage d'intérêt régional de la vallée de l'Escaut.

A l'échelle du territoire communal

3 grands ensembles paysagers :

- Le paysage naturel et boisé de la vallée de l'Escaut marqué par les boisements, les peupleraies, les herbages et le canal.



- Le paysage agricole ouvert des plateaux constitué de champs ouverts et de grandes cultures céréalières.



- Le paysage urbanisé semi-ouvert ou fermé offrant des perspectives par le jeu de la topographie.



Les vues et perceptions paysagères :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ■ Blocage visuel : paysage boisé de vallée | ■ Paysage urbanisé semi-ouvert de plateau |
| ■ Vue rapprochée : la vallée et son paysage industrialisé | ■ Paysage ponctuellement urbanisé ouvert |
| ■ Vue urbaine rapprochée parfois semi-ouverte entre la vallée et le plateau | Champs visuel relativement dégagé |
| ■ Blocage visuel : lotissements végétalisés |  Vues remarquables |
| |  Fenêtre ouverte du vallon |

Blocage majeur des espaces boisés de la vallée. La présence de peupliers et sa seule strate relativement haute créent une certaine monotonie.



Vision rapprochée : la vallée et son paysage industrialisé. La hauteur et les volumes des bâtiments et leur localisation en vallée expliquent la faiblesse des vues. Seules les voies principales peuvent offrir quelques rares perspectives.

Vision rapprochée du bâti : l'implantation du bâti constitue un rôle majeur et crée des perspectives. La lecture urbaine se fait au profit de bâtiments « ponctuant » ces perspectives (église...). Les ruelles contribuent à la variation des séquences urbaines traversées. Blocage visuel : les lotissements Conquistadores et Picadores en boucle offrent peu de vues. Cette typologie est complétée par l'importance de la végétalisation qui constitue des rideaux de composition.

Le paysage urbanisé des plateaux est semi-ouvert, parfois fermé par l'urbanisation et sa typologie.

Le paysage ponctuellement urbanisé est ouvert sur l'espace agricole.

Celui-ci offre un champs visuel relativement dégagé. Il s'agit de portions de territoire où les obstacles de premiers ou seconds plans sont quasiment absents. La vue porte sur le plateau de champs ouvert, paysage du Nord du territoire communal. Seule la topographie coupe ce champ visuel.

Les vues remarquables sont celles :

- Des champs ouverts d'entrée de commune : en entrée de territoire venant d'Iwuy,
- Des vues depuis la RDI 14 de champs ouverts et de vallon,
- De la fenêtre ouverte en direction de la vallée soulignant un vallon sec.

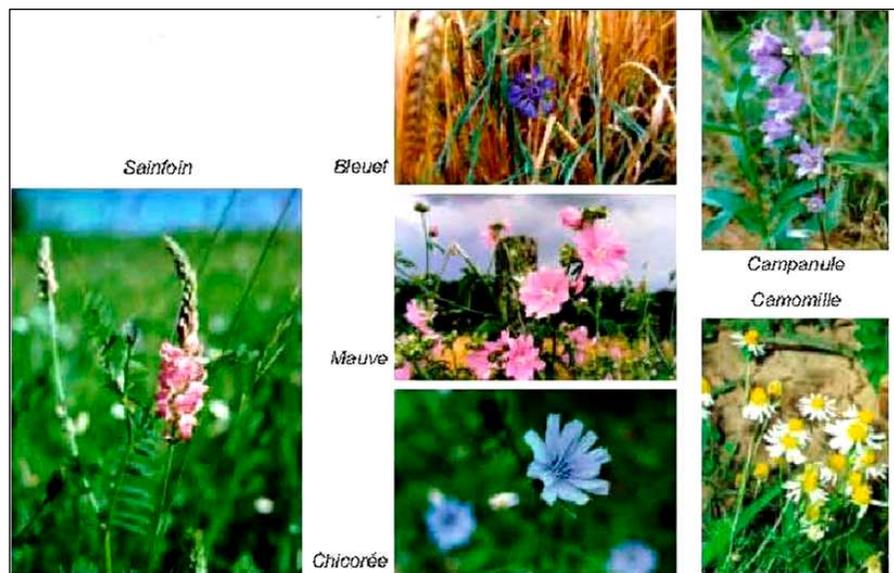


Le long de la RD630 : deux vallées se rejoignent. La vallée sèche et la vallée de l'Escaut

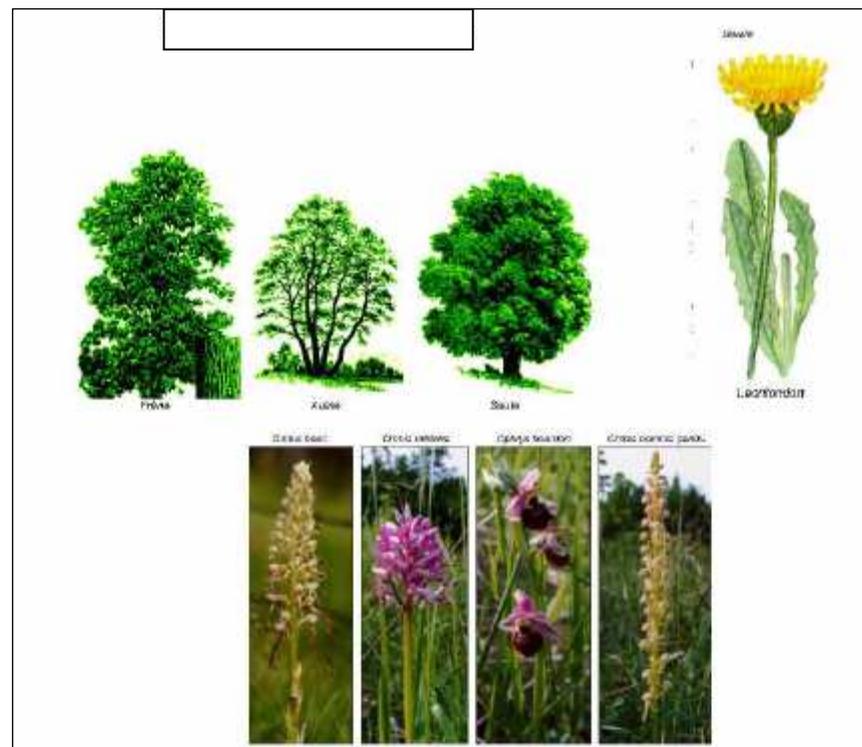


b) Végétation

Sur le plateau, bien que l'on trouve quelques charmes et chênes, ce sont plutôt des espaces cultivés, et on ne retrouve guère que des fleurs messicoles quoique le traitement des sols tende à les faire disparaître. On les trouve néanmoins le long des routes et chemins, sur les talus et pelouses sèches, dans les jachères, à l'orée des zones boisées.



Sur la vallée humide



Les espaces verts et alignements verdoyants ponctuels :

Outre l'existence des espaces naturels et agricoles sur Escaudœuvres, on relève la présence d'espaces verts plantés ou de loisirs, ou encore de jardins, d'arbres alignés, de lignes végétales.

Les lignes végétales le long des chemins, entre deux parcelles permettent le déplacement de la faune et sont à préserver. Ce sont des lignes vertes paysagères ayant des fonctions écologiques.

Sur le plateau de champs ouverts, ils jouent un rôle particulièrement important : absorption partielle de l'eau de ruissellement, rôle écologique, et paysager.

Dans la vallée, ce sont principalement des traces d'espaces boisés plus importants, des espaces verts et ligne de rypisilve.

Les espaces verts sont peu présents sur la partie urbanisée, quelques jardins sont en cœur d'îlot. Cela permet cette légère opposition entre cœur d'îlot en espace vert parfois planté, et espace construit en façade souvent minéral ou de terre végétale composée.

Les cœurs d'îlot verdoyants ponctuels en espace bâti permettant de rendre celui-ci plus agréable, un intérêt écologique, une identité propre. Dans l'espace très urbanisé de la commune d'Escaudœuvres, il en existe peu et leur préservation permet de redonner un souffle verdoyant.



2- Analyse des entrées de ville



Entrée ouest vers Ramillies – rue d'Erre

Bien que cette entrée de ville soit marquée par la présence de la sucrerie, elle reste qualitative et caractérise la commune par la présence de l'eau (pont sur l'Escaut) et de l'habitat ouvrier en bande.

Entrée sud-ouest – rue des Marais

En continuité urbaine de Cambrai, elle permet de rejoindre le quartier St Roch. La voie est large, peu qualifiée, bordée par des lotissements.



Entrée sud – Entrée rue de l'Épinette

L'entrée par la RD 114 a gardé un caractère rural, une fois passé le pincement lié au pont de chemin de fer, la voie est bordée par des lotissements.



Entrée sud – rue du 11 novembre

Cette entrée marquée par son caractère rural traverse elle aussi la voie ferrée, elle est ensuite bordée par des pavillons.



Entrée sud-ouest RD 630. En continuité urbaine de Cambrai, c'est un espace large marqué par le centre commercial et la maison de retraite.

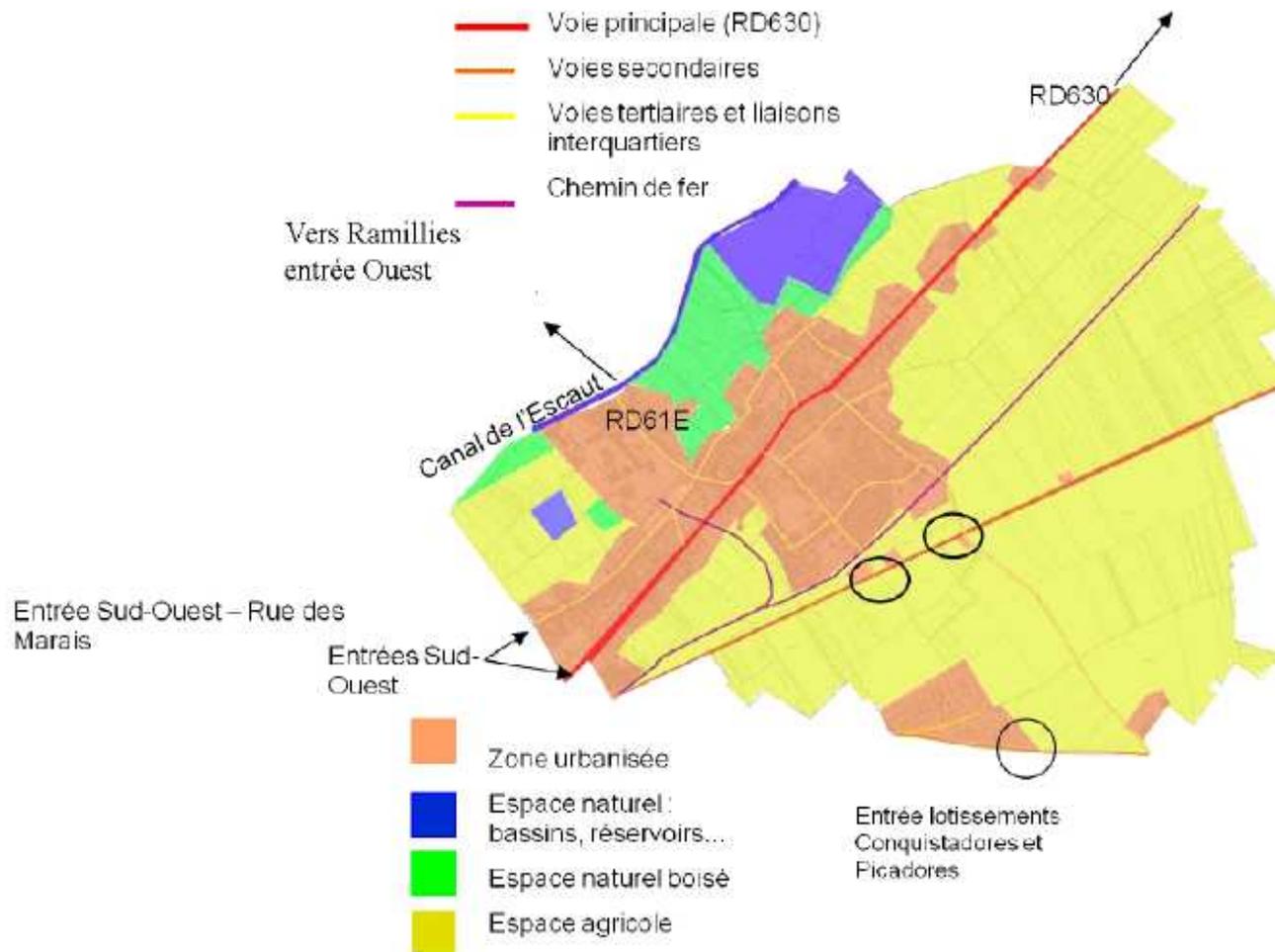
Le nouveau rond point pourrait être un élément utilisé pour affirmer l'entrée de ville d'Escaudœuvres.

Entrée depuis Iwuy, le long de la RD 630

Cette entrée conserve encore aujourd'hui un caractère rural, peu mis en valeur, qu'il est essentiel de préserver dans le cadre de la création de la Zone d'activités du Lapin Noir.



Les deux entrées de villes principales se situent sur la RD 630, elles sont peu qualitatives et peu valorisantes pour la commune : nécessité de marquer une limite d'urbanisation avec Cambrai et d'offrir un aménagement paysager identitaire.



Carte des séquences et seuils d'entrées de ville

3- Synthèse des enjeux paysagers

Identité paysagère du territoire communal :

- **Protection et mise en valeur des paysages liés à l'eau :**
 - Maintenir et développer les vues et l'accessibilité à la vallée de l'Escaut ;
Préserver la végétation humide de fonds de vallée
- **Renforcement des éléments paysagers**
 - Compléter les cheminements existants pour créer des circuits en bouclage.
 - Préserver les jardins en cœur d'ilot.

Impact visuel

- Maintenir les cônes de vues remarquables vers les éléments repère depuis les entrées de ville vers Cambrai et la vallée.
- Préserver les points de vues rapprochés.

Développement urbain

- Traiter la frange du tissu urbain en l'intégrant dans une continuité paysagère (coulée verte, liaison douce, etc.) qui assure une continuité l'espace agricole et la vallée de l'Escaut.

Protection de l'environnement

Plateau et versants :

- **Gestion des ruissellements** sur les terres agricoles.

Vallées :

- **Préservation des espaces en fond de vallée de l'Escaut**, constitutifs des marais, et qui s'inscrivent dans la ZNIEFF car ce sont des entités naturelles constituant des refuges.
- **Augmentation de la biodiversité dans les marais et la vallée par de la gestion différenciée.** Les espaces naturels sont parfois à l'état relictuel, mais il persiste un corridor biologique le long de la vallée. La biodiversité sera préservée en effectuant de la gestion différenciée et en adaptant les modes d'occupation aux caractéristiques naturelles.
- **Préservation des zones inondables.** Tout remblaiement et obstacle à l'écoulement est à proscrire.
- **Préservation de la qualité des eaux aux abords des marais** en interdisant toute occupation avec de l'hébergement engendrant des eaux vannes (tels que les HLL, caravanes, abris de jardins transformés...) et en évitant d'y installer des unités d'assainissement, même rustiques.

D - Analyse urbaine

1- Histoire urbaine

Source : site internet mairie d'Escaudœuvres.

L'étude du nom de la commune dénote une appartenance gauloise, suivie d'une occupation gallo-romaine. Ce n'est qu'au XIV^e siècle que l'on trouve le plus souvent « Escaudœuvres », qu'on peut définir comme "forteresse sur la rivière coulant au milieu des marais".

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, la commune ne cesse de se développer, grâce aux ouvriers qui travaillent dans les blanchisseries Saint-Roch à Cambrai, les différents fours à chaux, les tanneries et surtout la sucrerie qui s'installe sur le territoire en 1872.

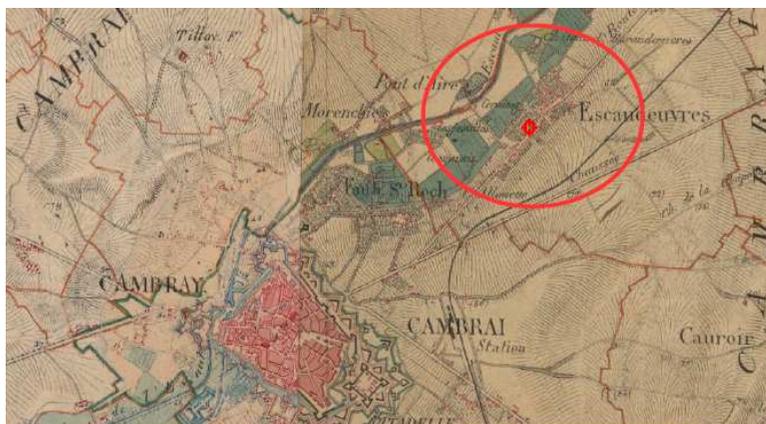
Le chemin de fer dessert la commune à partir de 1857 et le tramway à partir de 1905. Il sera remplacé par le bus en 1920.

La guerre de 1914-1918, est très éprouvante pour le village, qui va subir une destruction importante. Le Deuxième conflit mondial suspend également le développement de la commune qui va reprendre dans le bâtiment à partir de 1953 et jusqu'en 1974. Cela va entraîner la construction de quatre groupes scolaires. La population passe alors de 2 847 habitants en 1954 à 4 234 habitants en 1982. Ces cinq dernières années marquent le pas et, au dernier recensement, une usine a fermé et la population a régressé de 800 habitants sur 20 ans.

*Extrait de la carte
d'état major, XIX^e
siècle*



Extrait de la carte de Cassini, XVIII^e siècle



2- Organisation du territoire et organisation urbaine

Escaudœuvres s'est implanté sur le versant nord ouest de la vallée de l'Escaut. Les marais occupaient toute la partie droite de l'Escaut jusque la route de Valenciennes. Le percement de fossés au moyen âge permet de les transformer en prairies.

Malgré les destructions de la guerre, la structure villageoise est typique d'un village rue qui s'est étiré entre la vallée de l'Escaut et l'axe Cambrai – Valenciennes, vers le Faubourg Saint Roch et ses usines. Dans la partie la plus ancienne, le bâti a conservé sa structuration traditionnelle avec des constructions à l'alignement sur rue, la centralité villageoise est donc bien marquée.

Hors centralité, le bâti s'organise sous forme d'habitat linéaire soit de part et d'autre d'une voie, soit à partir d'une chaussée montant sur le coteau, jusque la voie ferrée. Les extensions pavillonnaires se sont développées au delà des limites plus traditionnelles. Le développement de ce tissu récent provoque un éloignement des constructions par rapport au centre traditionnel.

Le long des axes, support de l'urbanisation traditionnelle, c'est bien une croûte de bâti ancien et relativement dense qui offre une ambiance différente des extensions avec ses constructions à l'alignement en opposition aux extensions récentes avec leur implantation lâche et en retrait.

Bien que la constitution urbaine soit clairement identifiable et encore de qualité, la commune présente, en dehors du tissu traditionnel, une certaine hétérogénéité typologique et morphologique, avec des implantations du bâti diverses et parfois discontinues.

En termes d'implantation, les axes traditionnels : les ruelles d'Erre, la rue des Prés, ... se caractérisent par une croûte de bâti ancien, relativement dense dont la majorité s'implante soit en front à rue, soit avec le pignon à l'alignement, dégageant au centre de la parcelle une cour. Ceci offre une ambiance différente des extensions récentes très consommatrices d'espace, sans principe de constitution urbaine affichée.

Il convient de prendre garde à ce type d'urbanisation qui étend de façon significative les limites urbaines générant une économie du territoire difficile et coûteuse.

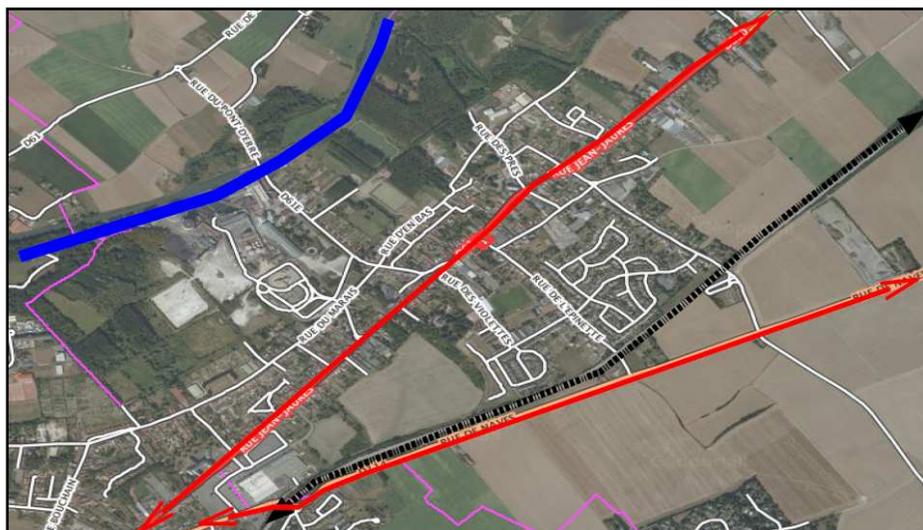
Cette forme urbaine n'est pas sans poser d'inconvénients, en dépit de sa fonctionnalité et de son caractère "aéré": il en résulte un certain déficit de centralité géographique et urbaine. A Escaudœuvres, ces extensions récentes s'éloignent de la centralité et des équipements. Cette organisation qui s'est faite au fur et à mesure a créé une juxtaposition d'entités urbaines dont les référents sont identifiables. En revanche, la difficulté réside aujourd'hui dans la lisibilité et la hiérarchie de ces référents : connexions entre ces quartiers et depuis ces derniers vers le centre.

3- Forme urbaine

a) Les voies de communication :

Le territoire de la commune s'organise selon les principaux axes, ayant contribué à son développement, de manière longitudinale et presque parallèlement depuis la vallée vers le plateau :

- La vallée de l'Escaut et le canal,
- La RD 630,
- La RD 114 (Chaussée Brunehaut)
- La ligne SNCF



Des axes secondaires, de formes variables, viennent compléter cette structure de manière transversale. De nombreuses ruelles et sentes permettent de relier la vallée à la rue Jean Jaurès. Des liaisons existent également entre les lotissements du plateau et la rue Jean Jaurès.

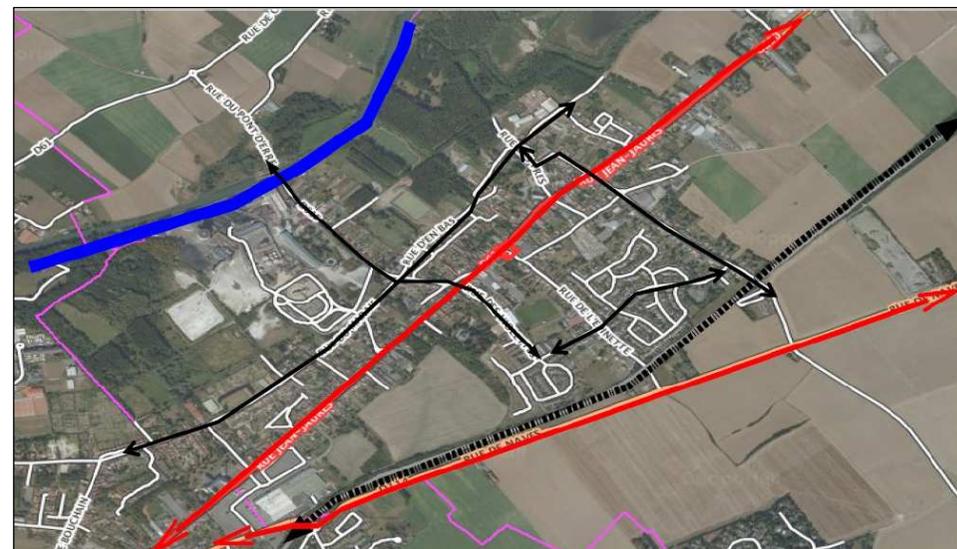
Au-delà de l'axe transversal principal constitué par la rue du pont d'Erre et la rue des Violettes, un second, à vocation piétonne, pourrait être créé sur l'axe de l'ancienne voie ferrée, depuis la rue des marais vers les lotissements.

b) Ambiance urbaine :

En termes d'ambiance urbaine, la commune est directement influencée par le type d'implantation du bâti. En effet, bien que le centre de l'entité urbaine soit clairement identifiable par son église, les équipements, les extensions urbaines anciennes et récentes ne développent pas de centralité particulière mais offrent des distinctions en termes de bâti et d'occupation parcellaire.

Le centre villageois, support de l'urbanisation traditionnelle, c'est bien du bâti ancien et relativement dense qui offre une ambiance différente des extensions avec ses constructions à l'alignement ou l'extension récente avec son implantation lâche et en retrait.

Bien que la constitution urbaine soit clairement identifiable, la commune présente, en dehors du tissu traditionnel, une certaine hétérogénéité typologique et morphologique, avec des implantations du bâti diverses et parfois hétéroclites.



Au-delà du centre ancien, la forme urbaine est marquée par les différentes phases d'extension de la commune, certaines d'entre elles sont très significatives :

- Le bâti ouvrier du XIXème siècle et le secteur de la sucrerie et le développement d'activités industrielles le long de l'Escaut ;
- Un tissu mixte composé de logements, d'activités et de commerces s'est ensuite développé le long de la rue Jean Jaurès, qui reste aujourd'hui l'axe commercial de la commune ;
- L'urbanisation des années 1960-1970 et l'empreinte du GMF, propre au Cambrésis ;
- L'urbanisme des années 80 et notamment la construction des quartiers Conquistadores et picadors et le déploiement d'équipements au sud de la rue Jean Jaurès, hors du centre historique ;
- Les extensions plus récentes ;
- La zone d'activités commerciales, en conurbation avec Cambrai ;
- Les activités économiques qui s'égrainent le long de l'axe principal, vers Valenciennes ;

Il est important de noter qu'un certain nombre de fermes est inséré dans ce tissu urbain.



La rue Jean Jaurès et l'amorce de la place François Mitterrand.

Logements GMF rue Victor Hugo



Tissu mixte d'entrée de ville, rue Jean Jaurès.

c) Hauteurs

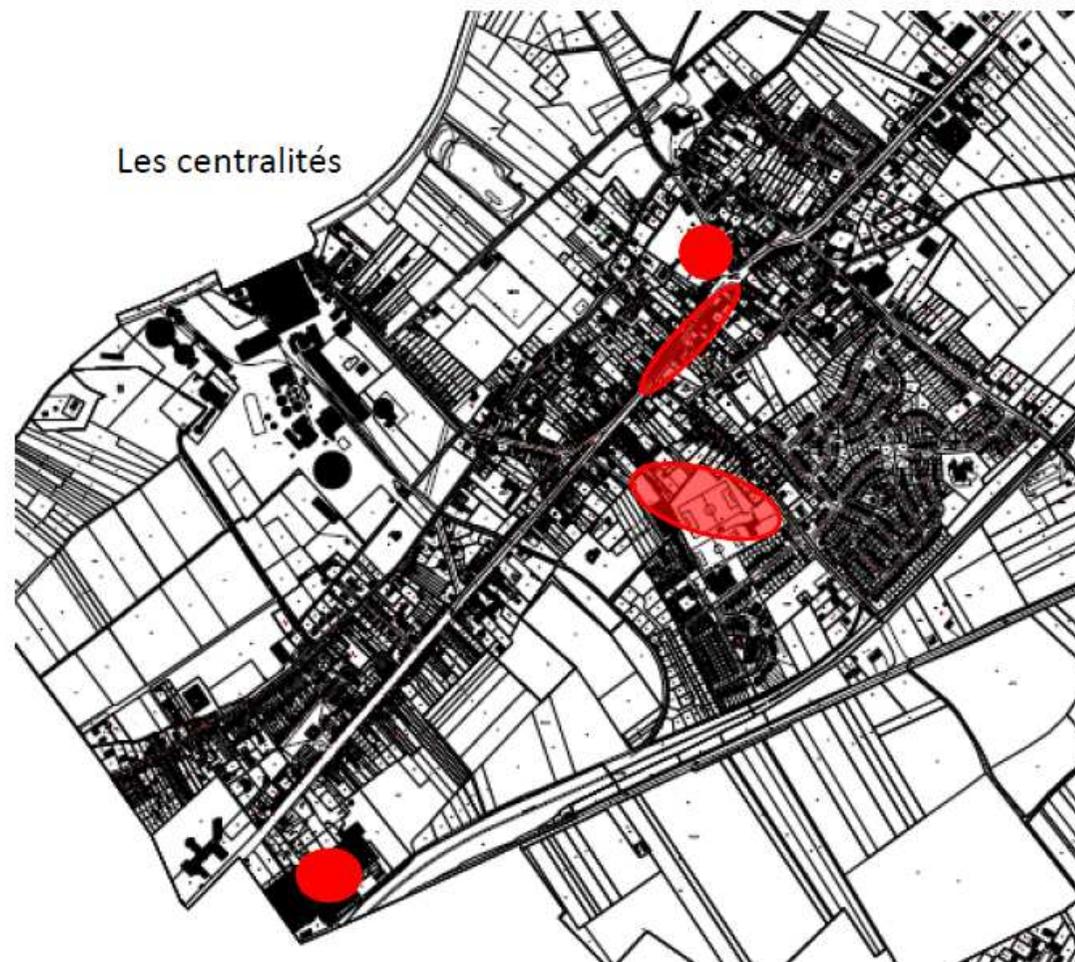
La plus grande partie des constructions récentes est de type rez de chaussée + comble. Cependant le centre et le long des pénétrantes, les constructions proposent un R+1+C jusqu'à un R+2+C par endroit.

d) Les centralités urbaines

La commune est ponctuée par divers espaces disposant de caractéristiques urbaines et/ou d'équipements structurants qui permettent de les qualifier de « centres urbains » mais qui ne marquent pas la centralité de la ville :

- La mairie, la poste, l'église et l'espace public situés sur l'arrière caractérisent un centre plutôt ancien ;
- La RD 630 voit s'égrainer les commerces, et longe les places du 19 mars 1962, François Mitterrand, et du Général de Gaulle avec leurs équipements structurants : la médiathèque et l'école Jean Baptiste Lebas. Ces places s'étirent ensuite vers une « zone d'équipements », entre les rues de l'Épinette et des violettes.
- La zone commerciale marque l'entrée ouest de la ville mais, représente également une « centralité » en raison de la forte attraction commerciale qu'elle génère. Elle figure de plus une certaine forme de centralité par l'imposante architecture de la maison de retraite créée par les petites sœurs des pauvres qui lui fait face.
- Le vaste espace sportif situé au nord de la rue Marie Anne Cattiaux.

Ces centralités sont réparties sur l'ensemble du territoire urbanisé.

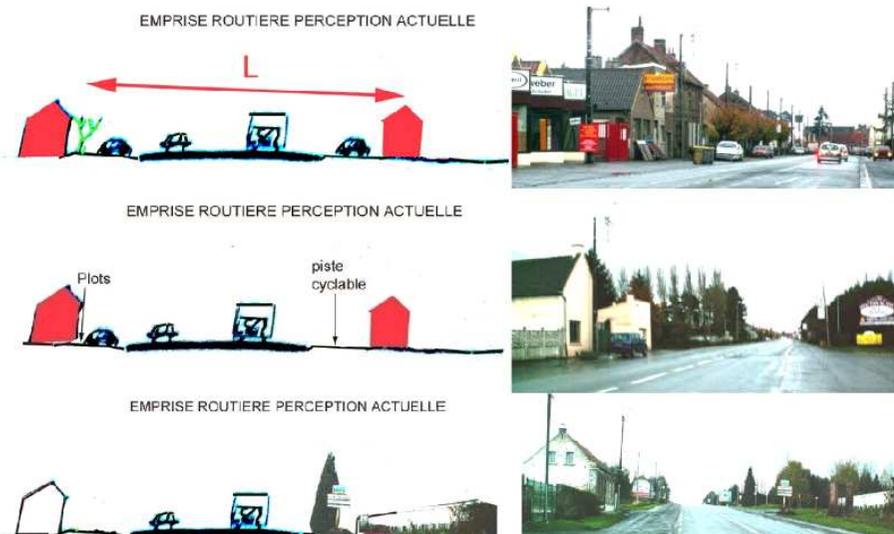


4- Les entrées de ville :

- La RD 630, depuis Iwuy :

Bien qu'il s'agisse d'une voie avec un caractère routier très marqué, l'aspect rural est aujourd'hui très marqué. Il s'agira de prendre en compte cette caractéristique forte et qualitative dans le cadre de l'aménagement paysager de la future zone du Lapin Noir.

Plus loin, le caractère routier confère un aspect peu qualitatif à cette entrée de ville : stationnements épars, accotements larges, peu qualifiés, une urbanisation peu structurée qui se densifie progressivement.



Source : PLU en vigueur

- La RD 630, depuis Cambrai

La conurbation est ici très marquée. Le passage d'une commune à l'autre s'effectue en longeant un secteur mixte composé de maisons de ville en front-à-rue et de quelques commerces, la zone commerciale Auchan et l'imposante maison de retraite qui marque le caractère urbain. Cependant, la création du rond point d'accès au parking Auchan, bien qu'il vienne marquer « l'entrée d'Escaudœuvres » apporte un caractère plus routier au secteur.

Entrée de ville – vers
Cambrai



- L'entrée depuis Ramillies, rue d'Erre :

Il s'agit d'une entrée secondaire, supportant un important trafic de poids lourds (sucrierie). L'entrée s'effectue après un franchissement de l'Escaut qui donne à lire sur le chemin de hallage, les étangs et les imposants bâtiments de la sucrierie.

Cette entrée reste qualitative en apportant une représentation de quelques unes des principales composantes de la commune.



- L'entrée par la rue du Marais, depuis Cambrai

Cette entrée ancienne rejoint le quartier Saint Roch (quartier des filatures) à Cambrai. La voie est large et peu qualifiante. Pas de marquage clair entre la fin de Cambrai et l'entrée d'Escaudœuvres. Il s'agit d'une entrée de faubourg qui nécessite un travail de requalification urbaine et d'aménagement paysager.



- La rue de l'Épinette (RD 114)

Cet accès est marqué par son caractère rural. Dès le passage de la voie ferrée (pont), les lotissements se déploient sur les 2 côtés de la chaussée.



- La rue du 11 novembre (RD 114)

Il s'agit là aussi d'un accès marqué par son caractère rural, débouchant sur un secteur de lotissements.

